

Paris, le 27 mai 2026

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS DE DROIT FRANÇAIS

OSTRUM CREDIT ULTRA SHORT PLUS

**(Part A* : FR0013268968 / Part I : FR0013231453 / Part SI : FR0007053749 /
Part N* : FR0014002LE9 / Part R* : FR001400CFA4 / Part RE* : FR001400KCZ1)**

** Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.*

Nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds :

- **Modification relative aux opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres :**

Votre Fonds peut effectuer des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres (aussi appelées opérations de financement sur titres) à hauteur de 100% de l'actif. La proportion attendue d'actifs sous gestion qui fera l'objet d'opérations de financement sur titres sera de 100%.

Le Fonds peut désormais utiliser, en plus des prises et mises en pension, des prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier.

Cette modification entrera en vigueur le **1^{er} juin 2026**.

De plus, le prospectus mis à jour en anglais, les documents d'information clé en français et en néerlandais, le règlement de gestion en anglais ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais sont disponibles gratuitement auprès du siège social et de CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86C b320, 1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

